

/as
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--:
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:

DECRET N°74-98 du 11 avril 1974

portant nomination du Directeur Général et
du Directeur Général Adjoint de la Sûreté
Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE;
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
 - VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
 - VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
 - VU le décret N°73-376 du 26 décembre 1973, portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ;
 - VU le décret N°62-217/PR/MAISDN du 12 mai 1962, portant organisation de la Sûreté Nationale et le décret N°71-151 du 4 août 1971 qui l'a modifié ;
- Sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Le Lieutenant de Gendarmerie KOUYAMI François est nommé Directeur Général de la Sûreté Nationale.

ARTICLE 2 - Mr KOUKOUI Valère, Commissaire de Police, est nommé Directeur Général Adjoint de la Sûreté Nationale.

.../...

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 11 avril 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Intérieur et
de la Sécurité,

Le Ministre de l'Economie
et des Finances

Capitaine Michel AÏKPE

Capitaine Janvier ASSOGBA

Ampliatiions : PR 8 CS 6 MIS 6 DGSTN 6 ministères 10 CNR 4 SGG 4 IAA 1
DCCT-IGF-CNI-DB-CF-DC-Solde-Gde Chanc. 9 Trésor 4 DGI 4 DGP-DGAJL 4
INSAE 2 DGAI 2 EMGN 4 EMAT-EMSC 4 DIM 2 Cab.Mil. 2 JORD 1. Intéres-
sés 2.